

Secret professionnel

Compétences visées

- Connaître les principes du secret professionnel et ses exceptions.
- Connaître le cadre juridique du secret partagé.
- Être en mesure de détecter les points faibles et d'y remédier.
- Être en conformité avec les exigences réglementaires (loi de santé 2016) notamment concernant la digitalisation et les nouvelles pratiques (MSP).



EN RÉSUMÉ

Les exigences en matière de secret professionnel sont très fortes en France et concernent tous les intervenants dans le système de santé. Un rappel des principes et des exceptions est nécessaire pour être capable de préserver les données confiées. Mais l'information doit pouvoir circuler au sein des équipes et les contours du secret partagé, revus par la loi santé de 2016, doivent être connus de tous les acteurs. La généralisation des dossiers patients informatisés, les échanges de données par messagerie, la médecine de parcours, les maisons de santé questionnent sur l'application des règles à ces nouvelles pratiques et des solutions pragmatiques seront proposées.

PUBLIC & PRÉ-REQUIS

Tous les professionnels des structures de soin (administratifs, médicaux et paramédicaux, techniques).

LES PLUS DE LA FORMATION

Une présentation synthétique des principes applicables et des devoirs de chacun.

Des études de cas réels en phase avec les réalités de terrain.

Des conseils pour définir des règles de fonctionnement dans la pratique quotidienne.

Des formateurs répondant en direct aux questions des participants.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Rappel des principes applicables et des principales exceptions.

Des études de cas concrets et complexes où le respect du secret paraît difficile.

Des conseils adaptés à chaque situation.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

- Les raisons du secret, les origines.
- Les règles relatives au secret, au devoir de réserve, à la discrétion.
- Les principales exceptions.
- Les cas complexes (conflits juridiques et éthiques).
- Les sanctions du non-respect du secret.
- Le secret partagé (quelles informations ? avec qui ?).
- Nouvelles technologies et secret (internet, réseaux sociaux, objets connectés).

INTERVENANT

Juriste spécialisé en droit de la santé.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Actualiser ses connaissances sur le secret professionnel et ses nombreuses exceptions.

Apprendre à détecter des risques de violation du secret dans les secteurs représentés.

Savoir prendre les mesures pour être en conformité avec les exigences réglementaires.

LIEU DE FORMATION

En intra et/ou inter-établissement.

DURÉE

3 h 30 ou 7 h 00

TARIF (transport, hébergement et repas inclus)

800 € TTC la formation.

1 400 € TTC les 2 formations dans la journée.

DÉLAIS DE PRÉVENANCE

2 mois minimum entre la demande et la réalisation de la formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des acquis à l'entrée et en fin de prestation (pré-test et post-test).

MODALITÉS D'APPRÉCIATION

Questionnaire à l'issue de la formation.
Questionnaire à 6 mois.

ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

POUR CONSULTER NOTRE CATALOGUE

RENDEZ-VOUS SUR :

<https://www.macsf.fr/nos-produits-services-services-et-formations-macsf/nos-formations>

CONTACTEZ-NOUS

TÉLÉPHONE : 01 71 23 82 00

E-MAIL : interventions-juristes@macsf.fr

N° DRIETS
11922156192